

## FONDEMENTS DE L'ÉVALUATION ET DEMARCHE CRITIQUE (1)<sup>1</sup>

La question de l'évaluation, de son développement, à la fois comme démarche critique naturelle de l'expérience quotidienne, et comme instrument plus sophistiqué d'appréciation ou d'estimation de projets plus organisés, si ce n'est institutionnalisés, nous semble assez exemplaire des avatars de l'analyse. Plus généralement encore elle est représentative du destin de la rationalité et de la pensée critique dans les sociétés modernes parce qu'elle illustre remarquablement le divorce entre la pensée et l'action, les théories et les stratégies ou les pratiques et, par conséquent, les ruptures épistémologiques qui en découlent.

D'une certaine manière, vivre, à partir d'un niveau de conscience suffisant, c'est déjà, évaluer, distinguer (au double sens du goût et de la reconnaissance), apprécier, estimer. En deçà, au niveau encore inconscient du biologique la fonction existe également, encore que de façon plus obscure. Mais, au sens plus spécifique de ce terme, qui nous intéressera plus particulièrement ici, évaluer c'est appliquer à des objets définis (phénomènes, comportements, va leurs dans l'acceptation économique du terme, projets individuels ou collectifs, pratiques sociales, services ou produits marchands, politiques, stratégies et tactiques, plans et programmes, etc.), un outil critique élaboré, rationalisé, une forme d'analyse systématiquement réfléchie, éventuellement inscrite dans des dispositifs.

Ainsi d'emblée, l'évaluation, sa donne à voir avec un double profil : c'est une attitude philosophique, posant la question de la valeur (en excluant, cette fois, de cette acceptation les valeurs définies, et homogénéisées, objets des Sciences de l'Economie), en même temps que les problèmes du sens et des significations d'un acte donné, donc une démarche essentiellement qualitative. Mais c'est, aussi, plus souvent encore, un dispositif, constitué de méthodes, de techniques et d'outils, servi par des professionnels, qui se veulent formés à cet usage, pour rendre compte et rendre des comptes, c'est-à-dire pour analyser, le plus précisément possible, au besoin de façon de façon quantitative, les données recueillies. Du technique, du scientifique et du philosophique (ou du politique) lequel de ces visages l'emportera sur l'autre, à travers les exagérations dues aux effets de mode ? C'est, peut-être, au cœur même de notre propos, la question la plus importante. Avec ses sophistications multiples, ses « complications », en se technicisant, si ce n'est en confortant les partis-pris technocratiques, l'évaluation ne laisse-t-elle pas échapper, finalement, la complexité qu'il s'agissait d'appréhender et de comprendre ? L'une de nos hypothèses est que cette question réputée avant tout technique, est, d'entrée de jeu, profondément et irrémédiablement piégée par la non-distinction entre deux fonctions critiques, peut-être finalement complémentaires, mais néanmoins hétérogènes : celle du contrôle et celle de l'évaluation. Faute de repères appropriés on passe, sans même s'en apercevoir d'un paradigme à un autre, avec toutes les conséquences

---

<sup>1</sup>. Ce texte a été élaboré à partir de l'ouvrage « D'une évaluation en miettes, à une évaluation en acte » publié aux éditions Matrice Paris en avril 1989.

qu'une telle confusion peut entraîner. C'est ce que nous allons, maintenant, tenter de clarifier, en rappelant quelques jalons posés, dès 1975, par l'un d'entre nous<sup>2</sup>.

Nous sommes entrés dans l'ère du « pilotage social » qui requiert, tout à fois, contrôle et évaluation. Démocratie et consumérisme se conjuguent également pour attendre des producteurs économiques comme responsables politiques une plus grande clarté dans les pratiques sociales. Cette attente politique une plus grande clarté dans les pratiques sociales. Cette attente parfaitement légitime se laissera malheureusement trop souvent confondre avec le fantasme de la transparence. Aujourd'hui un médecin, un avocat, un savant, un universitaire, un dignitaire ou un notable, ne bénéficient plus de l'immunité conférée jadis par un statut. Ils se trouvent donc sommés, à leur tour, de rendre des comptes, de donner une justification de leurs décisions comme de leurs actes. En principe du moins, la fonction critique a donc conquis droit de cité dans nos sociétés. En revanche, à la faveur d'un engourdissement médiatique, les progrès de l'« anesthésie sociale » sont, aussi, patents dans tous les domaines. Tout se passe, en fait, comme si, tout en souhaitant une meilleure analyse de la valeur des institutions et pratiques, on se déchargeait simultanément des difficultés qu'elle comporte naturellement, sur des appareils et des professionnels commis à cet effet. Les risques sont alors que, sous couvert d'évaluation, on généralise, en fait, des procédures de contrôle social aboutissant au renforcement des règles de conformité, et donc à une survalorisation des modèles qui servent de référent aux questions de contrôle, et que, d'autre part, l'instance évaluatrice se sentant, elle-même, légitimée développe des discours protecteurs, fondés sur l'intention d'objectivité et de distance qui aboutissent à une dénégation du fait du sens profond de l'évaluation.

## SPECIFICITES DU CONTROLE ET DE L'EVALUATION

Pour la langue française, le mot contrôle, qui sera, ensuite repris par nombre de langues étrangères, se constitue, vers 1611, à partir d'une contraction de l'expression « contre-rôle ». Il faut entendre, par là, le registre (rôle au sens toujours actuel de rôle des équipages ou rôle judiciaire ou électoral) tenu en double qui permettra, de ce fait, l'authentification des écritures. Son contexte initial est donc administratif (l'état civil, par exemple) et comptable. Cette origine marquera le terme jusqu'à travers ses multiples emplois actuels. Dès lors, avérer, vérifier ou établir sont autant de synonymes qui nous aident à nous donner une première idée de la compréhension du concept. Le contrôle s'applique à de très nombreux actes de la vie quotidienne : du contrôle s'applique à de très nombreux actes de la vie quotidienne : du contrôle d'identité au bilan de santé, en passant par le contrôle fiscal ou le contrôle douanier, sans compter les innombrables contrôles physiques (de la pression des pneumatiques à la mesure d'une intensité électrique) que nous opérons sans cesse. Outre les constats relatifs à l'exécution ou à la non-exécution des instructions reçues, évacuant la question du « pour quoi », qui ne s'intéressent qu'à celle du « pourquoi », le contrôle de la transmission de l'information s'effectue, de son côté, à partir d'accusés de réception ou de l'information s'effectue, de son côté, à partir d'accusés de réception ou de « collationnements ». Dans le domaine de l'enseignement, le « système éducatif » au sens étroit, et dans l'univers, plus large,

---

<sup>2</sup>.cf. J. ARDOINO « Au filigrane d'un discours : la question du contrôle et de l'évaluation ». Préface in Michel Morin. *L'imaginaire dans l'Education Permanente*, Paris, Gauthier-Villars, 1975, p.IX-XXXIX.

## Dossier distinguer le contrôle de l'évaluation

Ardoino, J. & Berger, G. (1989). *Fondements de l'évaluation et démarche critique*, AECSE n°6, pp. 3-11.

de la formation, il y aura, également, un contrôle (longtemps conçu comme seulement « terminal »), des connaissances et des acquis. Il nous semble, alors possible de faire correspondre tous les emplois du terme que nous venons d'énumérer, à titre d'illustrations, à la définition générale suivante : le contrôle est, tout à la fois, un système, un dispositif et une méthodologie, constitués par un ensemble de procédures, ayant pour objet (et visée) d'établir la conformité (ou la non-conformité), si ça n'est l'identité, entre une norme, un gabarit, un modèle, et les phénomènes ou les objets que l'on y compare, ou, à défaut de l'établissement de cette conformité ou cette identité, la mesure des écarts. Il est important de comprendre, ici, que le contrôle, pour sa visée propre, s'effectue à partir d'un modèle de référence qui est, toujours, extérieur et antérieur (au moins logiquement, si ce n'est chronologiquement), à l'opération de contrôle proprement dite. Autrement dit, même quand il s'affirme inopiné, le contrôle ne peut être que programmé. La « vision du Monde » sur laquelle s'appuie le contrôle est résolument parméniennienne.

1. Parce que « modélisé », subordonné à l'existence d'une norme constituant son pôle de référence et son instrument de mesure, le contrôle devient pratiquement normatif par rapport au phénomène ou à l'action à laquelle il s'applique. Cette normativité est, tout à la fois, logique (identité, conformité, compatibilité, cohérence) et morale. On passe, ainsi, chaque fois, plus ou moins insensiblement, du vrai ou bien ou au bon à travers la notion de correction.

2. Le contrôle, comme la mesure qui est une de ses procédures, se fait à l'aide d'un étalon dont l'indépendance à l'égard des opérations de vérification et de métrique qu'il permet, est la condition même de sa validité. Le référent doit donc fonctionner comme une constante. La valeur de cette constante se trouve, cependant, chaque fois, confortée par les opérations qu'elle rend possible. C'est, là, toute l'histoire de l'étalon-or redevenant, de mesure de la valeur, valeur en soi. Telle est aussi la norme scolaire. Le baccalauréat, instrument de mesure des acquis de l'enseignement secondaire, devient peu à peu, l'objectif unique de cet enseignement. De son côté, le P.N.B., descripteur de l'état d'une économie, se voit transformé en objectif des politiques économiques.

3. Le contrôle est hors le temps, à priori ou à posteriori, ou encore l'un puis l'autre, mais il ne s'intéresse pas vraiment, au contraire de ce que nous verrons plus loin à propos de l'évaluation, à ce qui est spécifique de la temporalité-historicité, au temps vécu par les individus, un peu à la façon de la durée, selon Bergson. Quand le temps est « pris en compte » et devient, à son tour, objet d'un contrôle, il s'agit d'un temps chronologique, réhomogénéisé et reconverti, pour être mesurable, par le truchement d'unités équivalentes (an, mois, semaines, jours, heures, minutes, secondes, micro ou nano-secondes, etc.), en espace ou en étendue logique. C'est, dès lors un temps indéfiniment réversible. Tandis que le temps auquel nous faisons allusion, et qui fait, lui, l'objet d'une déchéance, à tout le moins d'une ignorance, au regard des opérations de contrôle, est un temps irréversible, dramatique et tragiquement investi, surdéterminé, symboliquement signifiant et, donc actif par le jeu d'effets de sens. C'est le temps obéré par l'inéluctabilité de la mort.

4. Les caractéristiques précédentes (1, 2 et 3) permettent en outre, de mieux comprendre la forme essentiellement contentieuse du contrôle, au long de l'histoire, et qui lui vaudra, notamment à certaines périodes, une réelle impopularité. Le constat des « anomalies », des irrégularités, des discordances, par rapport à la norme ou au

modèle affichés (étalons immuables, expectations ou prévisions), entraîne l'ouverture d'un « dossier », en vue d'une « instruction » et de sanctions éventuelles, légalement prévues et codifiées. Ce faisant, les phénomènes dont on part, soumis initialement à l'opération de contrôle sont littéralement transmutés, figés, réifiés, transformés, en faits, propres aux examens et aux traitements ultérieurs (il ne s'agit pas, ici de « faits scientifiques » mais de « faits juridiques » au regard d'une intelligence procédurière). Le processus tourne en procès. La visée n'est pas tellement de remédier aux dysfonctionnements constatés, mais plutôt, de prévenir, par l'« exemple » de la sanction, leur récurrence ou leurs proliférations ultérieures<sup>3</sup>. A travers l'instruction du dossier, avec, au besoin, recours à une casuistique, quand la sanction peut être immédiatement déduite (ce qui constituerait l'idéal), les éléments de départ sont dévitalisés, déshumanisés, ex-temporalisés. Le recours à la mesure, quand il a lieu cherche uniquement à « fixer » les « faits » de façon plus « objective ».

De façon toute différente, l'évaluation nous semble se spécifier, en accord avec son étymologie, par l'interrogation sur les valeurs qu'elle suppose toujours. Il ne s'agit pas, bien entendu, de « valeurs », au sens économique du terme, finalement réductibles et, par conséquent, homogénéisables, en fonction d'un étalon monétaire. Ce sont, cette fois, des valeurs morales, esthétiques, philosophiques, politiques, existentielles, qui sont principalement en cause. Pour R. Barthes, « l'évaluation » est une fondation de valeur<sup>4</sup>. Evaluer quelque chose ou quelqu'un c'est élaborer et proposer, à son propos, une appréciation ou de la conformité à des modèles donnés. Dans cette démarche, d'évaluation, il faut surtout comprendre que le ou les systèmes de références, auxquels on rapportera nécessairement les phénomènes considérés, s'élaborant et se construisent, au fur et à mesure, à travers le processus même de l'évaluation. Ces éléments de référence ne sont, donc, ni extérieurs (spatialement et/ou logiquement), ni antérieurs (logiquement et/ou chronologiquement), comme la norme ou le gabarit requis par l'opération de contrôle. En outre le contrôle était nécessairement mono-référentiel, pour permettre de retrouver une homogénéité, ce qui ne lui interdisait nullement de se permettre de retrouver une homogénéité, ce qui ne lui interdisait nullement de se prétendre multi-dimensionnel, tandis que l'évaluation est multi-référentielle et ne peut esquiver le problème de l'hétérogénéité, puisque saisir une signification, c'est construire un réseau de relations entre des ordres hétérogènes. Evaluer un enseignement, ce pourrait être le confronter au développement ultérieur de la recherche, au développement des personnes, aux effets économiques induits, tant au niveau local que régional ou national ou à tout autre champs du réel. Là où le contrôle s'appuie sur la clôture, voire sur celle d'une combinatoire, l'évaluation reste placée sous le signe de l'inachèvement. L'opposition que nous nous attachons à profiler, ici, pour permettre un repérage, est donc beaucoup plus encore qu'une question de techniques ou de méthodes, à laquelle on le réduit trop souvent encore, un problème épistémologique, né lui-même, d'une confrontation entre des visions du monde. Au lieu de la perspective de Parménide, c'est celle d'Héraclite d'Ephèse. L'évaluation et le contrôle s'ancrent respectivement en des paradigmes différents. Il y a, bien sûr, des conséquences pratiques qui découlent de ces prises de position plus fondamentales.

---

3 .

4. R.BARTHES : Roland Barthes, *Ecrivains de Toujours*, Paris, Seuil, 1975, p.88.

5 .

## Dossier distinguer le contrôle de l'évaluation

Ardoino, J. & Berger, G. (1989). *Fondements de l'évaluation et démarche critique*, AECSE n°6, pp. 3-11.

1. L'évaluation ne peut jamais, sans risque grave, être assignée à résidence. Là où on la cantonne et où on la programme, elle avorte pour s'achever en contrôle. Qu'on veuille bien penser un instant, à ce sujet, à l'étonnant rituel pratiqué par la grande majorité des formateurs d'adultes et consistant à réserver une demi-journée, la dernière, à l'« évaluation » du stage. Quel bel exemple de stagification-réification dénoncée par J. Guigou. Identifier « évaluation » et « fin de stage », c'est bien s'inscrire dans un processus arrêté, isoler, à la fois, la situation de stage des pratiques qu'il prétend transformer, et définir l'évaluation comme moment de la clôture pour un faire semblant de retour sur soi.

2. La professionnalisation de l'évaluation, le métier d'évaluation, objet d'une prolifération symptomatique, transforment, aujourd'hui, cette fonction critique en technique, en laissant, du même coup, oublier sa problématique. Cet énoncé ne met pas pour autant en cause la compétence nécessaire à l'entreprise d'évaluation mais le caractère « pro » qui individualise le savoir et le savoir-faire supposés nécessaires. Ici encore, l'évaluation est mieux éclairée par la perspective de la recherche-action que par celle d'une manipulation expérimentale de variables, assortie d'une administration de la preuve.

3. La matière première, les données privilégiées de l'évaluation, qui seront, finalement, les plus riches en significations, se trouveront ou se révéleront aux marques du processus, dans le non-dit et dans ce qui survient inopinément, dans l'imprévu, c'est-à-dire dans l'insu, dans l'impensé du système. En témoigne l'émoi actuellement provoqué, au sein du système éducatif d'Etat, par les difficultés de recrutement qui offre, à cet égard, quelque chose de profondément réjouissant pour l'esprit. Pour une fois l'« indicateur » n'est pas frelaté. C'est, en fait, un bon « analyseur » des « représentations » que les différents « milieux sociaux » peuvent avoir des « profs » et ceux-ci se donnent, à leur tour, de leur identité professionnelle, dans leur propre corps de métier et par rapport aux autres catégories de travailleurs.

Si ces trois énoncés apparaissent receler quelque pertinence, il ne devrait plus être très difficile de comprendre que le choix des outils d'analyse, des « indicateurs » et des « analyseurs », variera considérablement en fonction de l'optique retenue pour définir et caractériser l'évaluation. Mais, au delà de l'opposition, que nous venons de tenter entre contrôle et évaluation, l'une comme l'autre constituent bien des fonctions critiques indispensables qu'il suffit, presque, de ne plus confondre, pour pouvoir les employer à meilleur escient. Nous avons toujours besoin, dans la banalité de la vie quotidienne, comme pour des actions beaucoup plus élaborées, de recourir à des procédures de contrôle. Vérifier le montant d'une addition, dans un restaurant, ou le détail d'une livraison faisant suite à une commande, contrôler l'état de fonctionnement d'un véhicule, ou s'assurer de la bonne fermeture des portes de son domicile, en constituent autant d'exemples, aussi bien que demeurer attentif, à partir d'un certain âge, à son poids comme à ses taux de cholestérol, d'urémie ou de glycémie. Dans le cadre d'une « pédagogie par objectifs », il est également tout à fait naturel que non seulement les enseignants, mais aussi leurs partenaires en formation, s'intéressent aux résultats de progression. Tout apprentissage, tout entraînement sportif de haut niveau, passent, bien évidemment, par des démarches du même ordre. Réciproquement, l'évaluation, en tant qu'interrogation sur le sens, les significations et les valeurs, présente un intérêt distinct et ne fait nullement double emploi avec l'autre type de questionnement.

## EVALUATION ET FONCTION CRITIQUE

Dans le cadre de la problématique que nous venons d'esquisser, l'évaluation et le contrôle apparaissent comme deux fonctions critiques, très intriquées, pratiquement indissociables, en quelque sorte, justement parce qu'interdépendantes, idéalement complémentaires et, cependant, théorique-ment bien distinctes, en fonction des paradigmes où elles se fondent respectivement. L'examen critique voulant apprécier ou estimer les rapports de conformité, - identité d'un objet par rapport à des modèles, à des normes, à un ordre reconnu ou assigné, autrement dit en référence à un sens donné, déjà là, par l'intermédiaire d'une valorisation de la cohérence, et la critique du sens se faisant, en cours d'élaboration, à travers le jeu interhumain des échanges de significations, sont bien, l'une comme l'autre, indispensables à l'intelligence de l'action, mais ne sauraient, en aucun cas, être réduits l'une à l'autre, au sein d'un registre unique. Un tel processus met en jeu des sujets, engagés, les uns comme les autres, dans la situation même si certains peuvent être désignés comme évaluateurs et d'autres comme évalués. En raison de ce double caractère (temporalité et interaction des sujets), l'évaluation n'est pas seulement une prise de connaissance aboutissant à des jugements à des décisions : elle est intervention, au sens précis où on parle d'une intervention psychosociologique dans une entreprise ou une institution. Cette intervention, parce qu'elle touche également le fonctionnement des représentations que les sujets ont d'eux-mêmes, la manière dont l'organisation évaluée s'inscrit dans son environnement et sera perçue par celui-ci, les interactions entre les différents acteurs, est inéluctablement multi-référentielle, même si, d'un point de vue instrumental, pour gérer l'évaluation, on a soigneusement repéré et isolé les dimensions à prendre en compte, les critères à privilégier et les indicateurs à mettre en œuvre.

Cette dimension entraîne, pour les technocrates du moins, le spectre d'une évaluation interminable, à la fois parce qu'elle est processus, et parce qu'elle pourra toujours s'articuler à des nouveaux référents.

C'est à dessein que nous avons utilisé une terminologie employée plus classiquement à propos de la cure analytique. La cure n'est jamais achevée, au sens où elle représente un travail sur soi, une « perlaboration », un remaniement du sens. Mais en même temps, c'est à celui qu'on appelle dorénavant l'analysant de s'autoriser à arrêter la cure. Ce moment signifie, entre autres, que l'analysant considère s'être approprié les outils et les repères de l'analyse. Il vaut la peine de poursuivre cette métaphore : l'évalué (personne, institution, groupes) n'est pas l'objet de l'évaluation mais le sujet évaluant, ce qui na d'ailleurs rien à voir avec l'auto-évaluation, pas plus que l'analyse ne saurait être auto-analyse. Le processus ne s'arrête donc pas lorsque l'évaluateur a remis un rapport, un avis, une note, mais ne trouve pleinement son sens que s'il comprend le travail ultérieur de l'évaluant. C'est d'ailleurs, très précisément, ce que met en évidence tout travail ultérieur de l'évaluant. C'est d'ailleurs, très précisément, ce que met en évidence tout travail sur l'apprentissage, où l'on voit que le feed back de l'enseignant, même s'il prend la forme d'une note, n'est que le point de départ possible de la construction par le sujet des critères qui lui permettront de s'approprier la connaissance et les procédures qui y conduisent.

En tant que fonction critique, le contrôle opère à partir d'un référent préalable qui ne sera plus discuté pendant l'opération ; s'il l'était, par aventure, ce serait à la

### Dossier distinguer le contrôle de l'évaluation

Ardoino, J. & Berger, G. (1989). Fondements de l'évaluation et démarche critique, *AECSE* n°6, pp. 3-11.

faveur d'une évaluation prenant ce contrôle pour l'objet. Le constat des conformités ou des écarts à l'intérieur d'un champ homogène renvoie au paradigme de la méthode expérimentale. L'évaluation, même quand les économistes s'en emparent, même dans l'ambiguïté de l'audit, est une fonction critique intimement associée à une démarche de type clinique. Ses référentiels seront multiples, mettant en relation des champs hétérogènes à partir desquels s'élaboreront des réseaux de significations nouvelles. L'opacité, définie comme résistance naturelle, légitime, à l'investigation, comme conséquence de la négativité des sujets, s'y oppose à l'idéal rationnel de transparence. Nous atteignons ici un point dépassant très largement les outils en question. Dans l'épistème des sciences humaines, l'ambition d'intelligibilité suppose un deuil, au demeurant depuis longtemps consenti par les sciences dites exactes, celui d'une connaissance totale, absolue universelle. La maîtrise attendue de la connaissance est beaucoup plus, désormais, celle d'une intériorisation de la complexité, d'une familiarisation ethnologique progressive avec les objets, que cette escomptée des effets d'une machinerie « panoptique ».

**J. ARDOINO (Paris VIII) :**

**G. BERGET ( Paris VIII).**